

DÉPARTEMENT
des

HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
VILLAR D'ARENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et cinq et le 22 mai à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Olivier FONS, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 18 mai 2025

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Gilles JUGES, Catherine
PATTE, David AMIEUX, Jean-Pierre JACQUIER, David LE-GUEN.

Absent : Béatrice ALBERT, Sylvain PROTIERE, Valérie BUCH

Pouvoirs : Elodie LEFEBVRE à David LE-GUEN

Secrétaire de séance : David AMIEUX

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la décision
modificative N°3 du Budget Général de la Commune doit être prise car :

Suite au projet de changement de postes informatiques pour la Mairie,
il convient de créer la ligne budgétaire matériel informatique en dépenses
d'investissement de 7500 euros et réduire la ligne budgétaire provision
pour investissement futurs du même montant.

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Ouvert
21/2183/149	Matériel informatique	7500
Total		7500

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Reduit
21 / 2128 / 133	Provision pour investissement	7500
Total		7500

OBJET

DM 3 (budget général) :
Acquisition matériel
informatique

24/2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte
cette décision modificative

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le
ID : 005-210501813-20250522-2422025-BF

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS

